

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ENDURO DES PORTES DU MERCANTOUR

L'enduro des portes du Mercantour est une épreuve de VTT composée de parties chronométrées « spéciales » servant à départager les concurrents pour le classement final et de liaisons effectuées à allure libre.

Le temps des liaisons est calculé par l'organisation, et est communiqué aux concurrents via la « fiche de route » donnée au retrait des inscriptions.

Les concurrents doivent se présenter aux commissaires de départ de spéciale à l'heure impartie. Les coureurs seront pointés à leur heure de départ pour les liaisons 1 et 4. Si un participant ne passe pas à ces points de contrôle il sera mis hors course.

Aucun départ de spéciale anticipé n'est envisageable. Si un coureur anticipe un départ de spéciale, même pour une seconde, 10 secondes ou plus seront rajoutées à son temps de la spéciale en question. En cas de départ en retard, celui-ci sera accepté mais à la suite du groupe présent. Le classement de l'épreuve se fera par cumul des temps de spéciale. Le concurrent qui aura parcouru les spéciales dans le temps le plus faible sera déclaré vainqueur.

Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route sur les parties asphalte de liaison. Lors des liaisons, le port du casque reste obligatoire. Les concurrents s'engagent à respecter le parcours fixé par les organisateurs. Toute personne sortant du sentier pour gagner du temps sera sanctionnée par une mise hors course. Les concurrents s'engagent à respecter les annonces et les directives des commissaires.

Les concurrents doivent impérativement être équipés de :

CASQUE INTEGRAL

GENOUILLIERES

GANTS LONGS

Le port de coudières est recommandé.

Les protections type « néoprène » peu efficaces sont interdites.

Des ravitaillements sont prévus sur le parcours, néanmoins le VTT se pratique en autosuffisance, il est donc très recommandé aux pilotes d'emporter avec eux un Camel back avec :

1.5 l d'eau

Barres énergétiques

Dérive chaîne et multi outils

Chambres à air

Chambre à air

A la remise des plaques, les pilotes doivent impérativement présenter leur licence VTT ou un certificat médical de moins de 3 mois. En l'absence d'un de ces documents le départ de l'épreuve ne sera pas accepté.

En cas d'orage les remontées mécaniques ne seront pas en fonction. Un programme de remplacement sera alors mis en place par l'organisation pour la journée de dimanche.

Les compétiteurs peuvent choisir leurs adversaires de spéciales le samedi lors des engagements (départ 3 par 3 toutes les minutes), sous réserve de validation par les l'organisation. Les 20 pilotes favoris de l'épreuve, se verront attribué les plaques de 1 à 20.

L'ordre de départ du dimanche se fera en fonction du résultat de la première journée.

Les départs se feront par ordre décroissant (les n°300, 299 et 298 s'élanceront en premier et les n°1, 2 et 3 en dernier).

En cas d'abandon, le concurrent doit se signaler à un commissaire.

Descriptif de la Super Spéciale :

C'est la dernière spéciale du week end, elle se déroulera en poursuite. A l'issue des 6 spéciales précédente, un classement général provisoire sera établi et déterminera la mise en grille.

Le départ se fera via 10 lignes parallèles numérotées de 1 à 10. Dans la ligne 1 se trouvera le coureur en tête du classement provisoire, dans la ligne 2 le second du classement provisoire, etc...

Derrière le coureur en tête se trouvera le 11ème du classement provisoire, derrière le second se trouvera le 12ème du classement provisoire, etc...

Les coureurs s'élanceront avec les écarts réels les séparant des autres concurrents. Le premier pilote qui franchira la ligne d'arrivée de la spéciale n°7 aura gagné l'enduro.